



**Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations,
Chargé de la Lutte contre la Vie Chère.**

Communiqué de presse

Libreville, le 15 janvier 2026 - Le Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère, Monsieur Thierry MINKO et le Ministre Délégué, Monsieur Marc ABEGHE ont procédé au lancement officiel du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), une plateforme numérique stratégique visant à moderniser et sécuriser la gestion des finances publiques.

Sur les très hautes instructions du **Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, un vaste programme de réformes visant la transformation digitale de l'administration des finances publiques a été mis en place. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du Gouvernement pour renforcer la transparence, l'efficacité et la redevabilité de l'administration financière.

En effet, le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) a pour objectifs majeurs de renforcer la traçabilité des opérations, d'optimiser la gestion budgétaire et comptable, d'améliorer l'efficacité et la célérité des procédures administratives, de fiabiliser l'information et de soutenir la modernisation et la bonne gouvernance des finances publiques.

Ce jour marque une étape décisive avec notamment les avancées majeures suivantes :

- L'Intégration de l'ensemble des processus de dépense, afin d'assurer un suivi complet et traçable de toutes les opérations, de l'engagement au règlement ;
- L'opérationnalisation de la signature électronique, permettant l'accélération, la sécurisation et la transparence dans le traitement des opérations ;
- Le déploiement du système sur l'ensemble du territoire national et dans les représentations du Gabon à l'étranger ;
- L'intégration des procédures de gestion des Marchés Publics (planification, préparation, soumission, déploiement et contractualisation) dans une logique de dématérialisation totale ;
- La centralisation de l'ensemble des encaissements des régies financières, permettant la mise à disposition de tableaux de bord consolidés pour le pilotage en temps réel des recettes et des dépenses de l'État.

Le SIGFiP permettra également d'accroître la production de rapports fiables, rapides et opposables, d'avoir une meilleure visibilité de l'utilisation des ressources publiques, de s'aligner avec les standards internationaux de gouvernance financière et de renforcer la confiance citoyenne et des partenaires techniques et financiers.



Afin de s'assurer de l'effectivité du SIGFiP, à l'heure où s'ouvre l'exécution de la loi des finances 2026, le Ministre de l'Économie et des Finances a vérifié la disponibilité du Data Center hébergeant les données informatiques et a assisté à une opération d'enregistrement d'ordonnances de paiement au Ministère de la Justice. Ces actions ont été menées en présence des Directeurs généraux du Budget, des Impôts, du Trésor et des Marchés Publics.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2026, d'autres projets tels que la facture normalisée, le fichier unique de référence, la digitalisation des procédures de liquidation et d'encaissement en Douane dans SYDONIA World, seront conduits afin de parvenir à une automatisation intégrale de la chaîne financière de l'État gage, de transparence, d'efficacité et de bonne gouvernance.

FIN